

# bulletin d'information

## du cercle nautique de cassis



Quai des Moulins - 13260 CASSIS - ☎ 04 42 01 05 96  
E-mail : [cerclenautiquecassis@sfr.fr](mailto:cerclenautiquecassis@sfr.fr) - [www.cerclenautiquecassis.fr](http://www.cerclenautiquecassis.fr)

### N° 29 — DECEMBRE 2023

Cher(e) sociétaire.

Nous arrivons à la fin de l'année et nous vous adressons ce bulletin d'information qui reprend l'ensemble des activités, manifestations et actions mises en place au cours de ces douze mois.

#### PREMIER TRIMESTRE STATUTS

Au tout début de l'année, le Conseil d'Administration et en particulier nos administrateurs, [Messieurs Pascal CHAIX](#) et [Jacques HUOT](#) ont travaillé à la réforme des statuts afin de les adapter à l'évolution de l'association.

#### LOYER DU RESTAURANT YACHT CLUB

Le loyer dû à la Mairie a été revalorisé en fonction de l'indice TP02 et sera de **58 658,97 € annuel**.

En conséquence le loyer dû par la gérante du Yacht Club est porté à **6 857,30 € HT mensuel**.

#### COMMISSION DE CONCERTATION

La réunion entre le délégant, le délégataire et les membres de la commission a eu lieu en début d'année.

Il a été abordé les travaux au restaurant le Yacht Club à la charge du délégant (isolation du toit, peinture des toilettes, éclairage extérieur, etc.).

Pour le stationnement sur le parking du port, une étude de prépaiement et de règlement par carte de crédit, avec affichage du solde est en cours, ainsi que la mise en place d'un badge pour les 2 roues.

Il n'y a pas de possibilité de paiement du stationnement au ¼ d'heure.

Nous avons signalé une remontée des sédiments depuis le dernier dragage, confirmée par les jouteurs et par le chantier naval.

Lors des tirages à terre, il convient de signaler la sortie et la mise à l'eau à la Capitainerie afin que [Monsieur Philippe PALMARINI](#) constate que le nettoyage a bien été réalisé et délivre en contre partie le certificat à joindre à l'AOT.

Nous avons également discuté des élargissements des places à flot qui ont été gelés pendant une période, mais ils devraient reprendre.

En cas d'un nouvel épisode de sécheresse, il est prévu qu'une borne sur deux soit ouverte.

Après analyse, on nous confirme qu'il n'a pas été constaté de phénomène d'électrolyse autour des pannes.

Il est recommandé de ne pas laisser les prises électriques de quai branchées en absence du propriétaire. Les agents portuaires pourront les débrancher.

#### CONFERENCE

Le 20 avril, nous avons organisé la seule conférence de l'année sur le thème des « [constellations](#) ».

Il nous est impossible de présenter les conférences le vendredi soir car la gérante du Yacht Club s'y oppose, alors que c'est le jour qui convient le mieux.

C'est la fin de semaine et les participants peuvent venir avec moins de contrainte que lorsque nous les proposons en milieu de semaine. Nous avons également épuisé un grand nombre de sujet. Les conférenciers deviennent rares et nos sociétaires moins motivés.

Néanmoins nous sommes à la recherche de nouveaux sujets et de nouveaux conférenciers pour 2024.

#### DEUXIEME TRIMESTRE SECTION JOUTE

Comme chaque d'année, les coques ont été repeintes, les moteurs révisés et vidangés, et les tintaines posées afin de pouvoir reprendre les entraînements et l'école de joute au mois de mai.

[La Mairie de Cassis](#) a versé une subvention de **2 000 €**

[L'entreprise RAGOUSY](#) a fait un don de **1 300 €** pour les tenues des jouteurs et [Monsieur Rudy RICCIOTTI](#) a participé à l'achat de vêtements pour les entraînements pour un montant de **1 300 €**.

[Nous remercions infiniment Madame le Maire de Cassis, ainsi que les deux généreux donateurs.](#)

#### ASSEMBLEES GENERALES

Nous avons organisé le 6 mai à 18 h. une assemblée générale extraordinaire afin d'approuver la réforme des statuts, suivie de l'assemblée générale ordinaire dans les locaux de la MEVA.

Un buffet a clôturé ces deux assemblées.

#### NETTOYAGE DU PORT.

En partenariat avec le délégataire et la Région PACA organisatrice de l'opération « [Nettoyons le Sud](#) » nos plongeurs ont remonté du fond du port des débris, aidés par des sociétaires restés sur les bords des quais.

#### VOILES DE CASSIS

Le Conseil d'Administration a voté un budget de **1 000 €** afin de participer aux petits déjeuners des équipages des magnifiques vieux gréements.

#### SECTION JOUTE

Le 25 juin, les « [Francs Jouteurs Cassidens](#) » ont organisé le **2<sup>ème</sup> tour du Championnat de Provence**.

Une centaine de concurrents se sont retrouvés vers 8 h afin de s'affronter dans une excellente ambiance.

De nombreux accompagnants et des spectateurs se sont regroupés sur le Môle Vieux pour soutenir les jouteurs.



Sur le Môle Vieux les accompagnants et les spectateurs très nombreux se sont regroupés pour assister au 2ème tour du Championnat de Provence.

La remise des prix aux environs de 18 h 30 a été suivie d'un apéritif offert aux participants.



Quelques belles passes ont été offertes au public

Le challenge **Raymond STABILE** a été l'occasion de se souvenir que grâce à lui, depuis 2011, les joutes revivent dans notre port. Enfin, nos jouteurs ont fait découvrir notre discipline sportive à des jeunes, dont le sport est assez éloigné du notre, comme par exemple le rugby.

Nos jouteurs ont remporté plusieurs trophées dans diverses catégories, dont une deuxième place des seniors au Championnat de France.

Nos benjamins sont montés plusieurs fois sur les plus hautes marches des podiums.

Au niveau des licences, nous sommes en légère hausse avec plus de 30 licenciés, validés par la fédération.

### **TROISIEME TRIMESTRE. ASSURANCES.**

Nous avons constaté que les assurances des barques de joutes étaient extrêmement élevées, mais aussi les assurances de responsabilité civile que nous payons.

Après avoir contacté plusieurs compagnies d'assurance, nous avons retenu la **MACIF** pour couvrir l'ensemble des risques et nous faisons ainsi une économie non négligeable.

### **FETE DU CERCLE NAUTIQUE.**

Afin de nous rapprocher, de mieux nous connaître nous avons fait le choix d'organiser la soirée de clôture de la saison estivale autour d'un buffet.

Nous nous sommes retrouvés une cinquantaine de sociétaires

le 22 septembre au **Tennis de Gorguettes**.

Un animateur a créé une chaleureuse ambiance et fait danser les participants aux sons de diverses musiques et chansons italiennes.



Quelques pas de danse pour finir la soirée

### **ACQUISITION DE MATERIEL POUR LE YACHT CLUB**

Nous avons comme l'année passée, participé à la maintenance et à l'acquisition de matériels pour le fonctionnement de l'établissement.

Nous avons financé :

Un climatiseur = 2 280 €.

Deux chambres froides = 4 128 €.

Le dégraissage des hottes = 504 €.

Un boîtier de commande

de mise en fonctionnement des hottes = 1 825 €.

Une alarme incendie = 214 €.

Des travaux électriques recommandés par l'APAVE = 950 €.

Pour un montant de **9 901 €** à ce jour.

### **QUATRIEME TRIMESTRE SUBVENTIONS**

Nous avons déposé des demandes de subventions pour le fonctionnement, l'investissement et les manifestations de la section joute, auprès de nos partenaires.

### **CONSEIL PORTUAIRE**

Nos administrateurs, élus au Comité Local des Usagers du Port (**CLUP**) ont participé à la réunion du jeudi 30 novembre 2023.

Le nouveau Directeur des Routes et des Ports, Monsieur Frédéric CAUVIN a présenté le compte rendu 2022 qui a été approuvé à l'unanimité.

Il a ensuite rappelé les travaux réalisés au cours de l'année, ainsi que le programme prévisionnel 2024.

Il annonce une augmentation des tarifs pour 2024, soit + 4,08%.

Le Directeur des Routes et des Ports a donné des précisions sur le bilan d'exploitation 2023, ainsi que la démarche « Ports Propres ».

Ensuite, à tour de rôle les différents participants, dont les élus du Cercle Nautique ont pris la parole pour donner leurs avis et faire des propositions.



Pour conclure ce petit retour sur l'activité du Cercle Nautique de Cassis, nous vous souhaitons, Cher (e) Sociétaire, ainsi qu'à votre famille, amis et proches d'excellentes fêtes de fin d'année.